



**Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles**

**Extrait des délibérations  
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
Séance du lundi 12 octobre 2020**

**N° 1 – D. 12.10.2020**

*L'an deux mil vingt, le douze octobre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**2. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 10 septembre 2020**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, SCOLAN Virginie, PERSICO Simon, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, LE ROY Anne, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, ALTISEN Karine, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, MOREAU Clélia, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, KELLOUAI Wanda, PARET Jérôme, PUGEAT Véronique, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques, DAUGUET Pascale.

**Membres représentés :** MERMILLOD Martial (donne procuration à MERLE Elsa), SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), BESSIERES Bernard (donne procuration à ADAM Véronique), TERRIER Laurent (donne procuration à RIFFARD Coline), NEUDER Yannick (donne procuration à LAKHNECH Yassine), BOLF Edith (donne procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Considérant le compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 10 septembre 2020 en annexe ;

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 10 septembre 2020 en annexe.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	30
Membres représentés	6
Nombre de votants	36
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 10 septembre 2020 en annexe.**

*Publié le : 08/12/2020*

*Transmis au Rectorat le : 08/12/2020*

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 12 octobre 2020

Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services  
Joris BENELLE

Le Directeur général des services,  
Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 SEPTEMBRE 2020</b>
--

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BARBIER Emmanuel, BERRUT Catherine, BERZIN Corinne, MERMILLOD Martial, MERLE Elsa, PERSICO Simon, SCHWARTZ Jean-Luc, SCOLAN Virginie, ADAM Véronique, ALTISEN Karine, BESSIERES Bernard, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, LE ROY Anne, VINCENT Thierry, CHALON Nathalie, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, HERENGER-POUCHELLE Mélina, RIFFARD Coline, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, GIUNTA Chloé, OUDART Martin, KELLOUAI Wanda, NICOLAS Pascaline, GROS Patrick, NEUDER Yannick, FEIGE Jean-Jacques, DAUGUET Pascale.

**Membres représentés :** SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à GUINET Éric), COURTOIS Nathanaël (donne procuration à DAVAI Camille), PARET Jérôme (donne procuration à FEIGE Jean-Jacques), SAMSON Yves (donne procuration à GROS Patrick), SIMIAND Marie-Christine (donne procuration à CHALON Nathalie).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

L'ordre du jour est le suivant :

**1. Informations**

**2. Approbation du compte-rendu des séances du conseil d'administration du 26 juin et du 16 juillet 2020**

**3. Présentation de la Fondation UGA (pour information)**

**4. Affaires financières**

- 4.1. Débat d'orientation budgétaire (DOB)
- 4.2. Budget des établissements composantes (Informations – sous réserve)
- 4.3. Soutenabilité financière de l'offre de formation
- 4.4. Exonération des droits d'inscription pour tous les doctorants reconnus impactés par la pandémie et soutenant avant le 31 mars 2021
- 4.5. Tarifs du SUAPS

**5. Affaires institutionnelles**

- 5.1.1. Désignations
- 5.1.2. Conseil documentaire
- 5.1.3. Conseil des sports
- 5.1.4. Conseil de service du Centre de Santé

**6. Questions diverses**

- 6.1. Estimation de l'impact financier de la Covid-2019 sur le budget 2020

\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*

## 1. Informations

### Evaluation de l'IDEX

Le Président Yassine LAKHNECH indique qu'une visite de membres du jury de l'IDEX était initialement prévue le 28 septembre 2020, suivie d'une audition la semaine du 5 novembre 2020. En raison de la crise sanitaire, cette évaluation a été reportée à avril 2021. L'établissement est en attente du courrier de notification. Au regard du contexte, le financement IDEX a été prolongé d'un an. La situation a été discutée en Directoire : en partant du principe que l'IDEX est confirmé, il s'agira de lancer des réflexions le plus tôt possible. Dans ce cadre, il est proposé de revenir vers le conseil d'administration pour faire une proposition de la suite du travail à mener.

Par ailleurs, une discussion a eu lieu avec l'ANR pour alléger le règlement en ce qui concerne le financement de cette année supplémentaire.

Emmanuel BARBIER précise que la mise en œuvre d'une réflexion dépend du périmètre financier. A cette fin, il demande si la dotation serait similaire à la précédente.

Le Président Yassine LAKHNECH répond avoir eu la garantie que si l'IDEX est confirmé, la dotation sera *a minima* identique à l'actuelle.

Yannick NEUDER signale qu'une rencontre avec la Ministre est prévue demain. A cette occasion, il pourra aborder la question du financement de l'IDEX.

Le Président Yassine LAKHNECH répond que la situation financière de l'établissement constitue un autre sujet important et il propose de transmettre à Yannick NEUDER des éléments en la matière.

Jean-Jacques FEIGE demande si, pour l'ANR, le financement concerne bien l'année supplémentaire de l'IDEX.

Le Président Yassine LAKHNECH répond par l'affirmative.

### Rentrée 2020-2021

Le Président Yassine LAKHNECH souhaite communiquer des éléments concernant la rentrée universitaire 2020-2021 à partir des deux axes suivants :

- Sur le plan sanitaire,
- Sur le plan pédagogique.

#### a. Plan sanitaire

L'établissement dispose de 600 000 masques pour les personnels et un réapprovisionnement pour alimenter le stock est en cours. S'agissant du gel hydroalcoolique, la DGD APAT a travaillé tout l'été sur le déploiement des distributeurs. Par ailleurs, depuis la rentrée, deux réunions du CHSCT se sont tenues. Une délégation a visité plusieurs bâtiments. A cette occasion des problèmes ont été identifiés pour certains bâtiments ainsi que des pistes d'amélioration pour d'autres. De plus, grâce à l'implication du CHUGA et à la réactivité des services de l'UGA, un centre de dépistage, ouvert par l'UGA et ses partenaires, a été mis en place. Celui-ci est réservé aux personnels et étudiants symptomatiques ou

qui ont été identifiés « contacts à risques ». L'objectif est de se donner les moyens pour rompre les chaînes de contamination. Il n'existe pas de file d'attente et le centre peut réaliser jusqu'à 120 tests par jour. Les résultats sont communiqués entre 24h et 48h selon les réactifs disponibles. Jusqu'à présent, quelques cas d'étudiants ont été identifiés. Le Président Yassine LAKHNECH rappelle la nécessité de rester très prudent. En effet, le port du masque est obligatoire dans tous les locaux et depuis ce matin à l'extérieur, sur le campus universitaire.

Frédérique LETUE demande si l'achat de masques lavables pour les étudiants a été chiffré et s'il est possible, en cas d'oubli, de se procurer des masques dans certains points de vente sur le campus.

Le Président Yassine LAKHNECH répond que le chiffrage est en cours. Il rappelle que les composantes récupèrent un stock de masques pour leurs personnels et étudiants si ces derniers les oublient. Si des étudiants rencontrent des difficultés pour l'achat de masques ou d'outils numériques, il convient de les adresser aux services du CROUS afin qu'ils puissent obtenir une aide financière.

b. Sur le plan pédagogique

Le Président Yassine LAKHNECH rappelle que la rentrée est toujours en cours. L'établissement a procédé à l'achat d'ordinateurs pour ses étudiants et personnels selon les remontées, mais également d'une licence zoom professionnelle pour se réunir à distance. Cependant, la rentrée demeure compliquée en raison de l'augmentation du nombre de primo-entrants, ce qui engendre des difficultés en matière de locaux. Le Président Yassine LAKHNECH rappelle la nécessité d'être à l'écoute de toutes les situations. Il a été constaté que les étudiants respectent bien l'obligation du port du masque dans les amphithéâtres.

Martial MERMILLOD demande un retour en ce qui concerne les étudiants étrangers.

Le Président Yassine LAKHNECH répond qu'il y aura très certainement une baisse de cette population. Néanmoins, il convient d'attendre fin septembre pour observer la situation.

Gérard FORESTIER demande si les étudiants souhaitant obtenir un ordinateur doivent être redirigés vers les services sociaux du CROUS. Il s'interroge également sur le circuit d'information si un étudiant est testé positif.

Le Président Yassine LAKHNECH répond par l'affirmative en précisant que ce sont bien ces services qui sont compétents en la matière. En ce qui concerne l'hypothèse où un étudiant est testé positif, différentes procédures ont été mises en place. Une enquête est lancée par la CPAM ou l'ARS pour identifier les cas contacts à risque. De son côté, l'UGA avertit la composante. Si durant le cours, les masques ont bien été portés, aucune suite ne sera donnée mais les étudiants seront invités à faire un test par mesure de précaution. Si certains sont contacts à risque connus, ils doivent s'isoler et faire un test. L'information est transmise à la composante et si besoin à l'ensemble de la promotion.

Éric GUINET signale que cette rentrée se passe sous tension pour les personnels, avec un risque de gâcher le bénéfice des congés, en particulier s'agissant de l'organisation des enseignements.

Yassine LAKHNECH se dit d'accord sur le fait que la rentrée est dense et très intense. Il indique que des étudiants ont été recrutés afin d'assurer l'accueil au sein du campus, en insistant sur le respect des gestes barrières et du port du masque.

## **2. Approbation du compte-rendu des séances du conseil d'administration du 26 juin et du 16 juillet 2020**

*Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'approuver le compte-rendu des séances du conseil d'administration du 26 juin et du 16 juillet 2020.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	31
Membres représentés	5
Nombre de votants	36
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte-rendu des séances du conseil d'administration du 26 juin et du 16 juillet 2020.**

## **3. Présentation de la Fondation UGA (pour information)**

Anne-Catherine OHLMANN, directrice générale de la Fondation UGA, présente cette structure au moyen des diapositives diffusées en séance.

En ce qui concerne les projets, Anne-Catherine OHLMANN indique que le premier nano-satellite AMICal Sat conçu par des étudiants de l'UGA et de Grenoble INP a été lancé récemment à partir d'une fusée Ariane.

Aussi, la Fondation UGA distribue chaque année une trentaine de bourses à destination des étudiants en situation de handicap, des artistes et sportifs de haut niveau. Elle a également soutenu des initiatives étudiantes « coup de cœur » telles que l'épicerie solidaire en 2019.

Yassine LAKHNECH salue le travail de la Fondation UGA, laquelle est une réussite, en particulier pour les retombées sociales. Il rappelle que le projet *Ice Memory* a un impact au niveau international.

Camille DAVAI salue également l'accompagnement de la Fondation UGA pour la création de l'épicerie solidaire. Elle demande si les étudiants sont représentés au CA de la Fondation UGA car il peut être intéressant de maintenir un lien.

Anne-Catherine OHLMANN répond qu'une réflexion en ce sens est en cours. Mais à ce jour le CA de la Fondation ne comprend pas de représentation des étudiants. Le prochain CA se tiendra en décembre 2020 et il reste des sièges de personnes qualifiés à pourvoir. Le bureau de la Fondation étudiera la question de l'intégration d'un étudiant au CA.

Simon PERSICO demande si une réflexion sur le type de financeurs acceptés a été menée, en particulier sur les activités économiques et industrielles.

Anne-Catherine OHLMANN répond affirmativement en précisant qu'un tri est opéré projet par projet. Il existe un certain nombre d'industriels que la structure se refuse de contacter (par exemple, l'armement). Une première liste de donateurs est proposée aux chercheurs et au bureau. Il convient d'être vigilant sur la notion d'intérêt général.

Jean-Jacques FEIGE demande si la Fondation UGA a souscrit à une charte de bonnes pratiques, qui permet entre autre l'évaluation de l'utilisation des deniers. Par ailleurs, il demande le nombre de personnes employées par la Fondation UGA.

Anne-Catherine OHLMANN répond que la Fondation UGA n'a pas souscrit à cette charte spécifiquement mais a développé une charte interne qui prend la forme d'une déclaration intéressant le conflit d'intérêt. Les commissaires aux comptes procèdent également à un contrôle et à la rédaction d'un rapport qui est par la suite présenté en CA de l'UGA.

S'agissant des employés, Anne-Catherine OHLMANN répond que la Fondation UGA dispose de quatre salariés, de personnes détachées par des institutions (par exemple, Sciences Po Grenoble) et de quelques salariés affectés à la Fondation Nanoscience, laquelle cessera ses activités début 2021. En 2021, il est prévu d'embaucher des personnels pour la fondation sous égide *Ice Memory*.

Martial MERMILLOD demande quel est le périmètre de la Fondation UGA par rapport à la DAPI en matière d'innovations pédagogiques. En effet, des travaux pour tester l'efficacité de ces innovations sont menés lors de projets.

Anne-Catherine OHLMANN répond que les projets d'innovations pédagogiques sont des projets UGA. Par exemple, le CSUG est un projet porté par l'UGA et la responsabilité de la pédagogie appartient à l'UGA. C'est donc à l'université d'évaluer, de mettre en place et de suivre le projet. La Fondation UGA n'a pas de droit de regard ni sur la pertinence des projets, ni sur les chaires de recherche. Elle vient plutôt en appui de ces projets. En effet, la Fondation UGA apporte davantage son soutien sur la méthode, comme par exemple, faire travailler des étudiants en mode projet en collaboration avec des ingénieurs d'entreprises. En ce qui concerne le mécénat de compétences, Anne-Catherine OHLMANN indique que la loi interdit à l'UGA de prendre des ressources données par les entreprises pour assurer des cours dans le cadre d'un diplôme d'Etat.

Le Président Yassine LAKHNECH ajoute que l'enseignant monte le projet et la Fondation UGA est présente en soutien, notamment pour trouver des donateurs. En complément l'enseignant peut s'appuyer sur la DAPI.

#### **4. Affaires financières**

##### **4.1. Débat d'orientation budgétaire (DOB)**

Pascal LOUVET, vice-président finances et patrimoine, présente le débat d'orientation budgétaire au moyen d'éléments diffusés en séance. Il rappelle que le contexte « Glissement, Vieillesse, Technicité » - GVT – a eu de lourdes conséquences ces dernières années et cela continuera les années suivantes. En effet, le montant s'élève chaque année à environ 2M€.

Emmanuel BARBIER indique que, selon lui, le message envoyé aux tutelles ne reflète pas la situation de l'établissement, qui est en réalité plus délicate. L'UGA fait face à des difficultés fortes en matière de GVT mais également à cause de la hausse des charges liées aux ressources propres.

Pascal LOUVET répond que le fonds de roulement n'augmente pas mais se stabilise. Si l'UGA a connaissance de coûts supplémentaires sur le long terme, il ne faudra pas reporter une partie des efforts trop longtemps. Il convient d'avoir un niveau de déficit sur un budget conservatoire qui ne soit pas décourageant.

Le Président Yassine LAKHNECH précise que le Ministère est tout à fait conscient de la situation de l'UGA et qu'il sera difficile de s'en sortir seul. La visite d'une inspection pour contrôler les données est prévue, ce qui permettra ensuite à l'établissement de s'engager sur une trajectoire pluriannuelle.

Pascal LOUVET ajoute que la discussion avec le Ministère ne porte pas seulement sur l’affichage d’un budget prévisionnel.

Le Président Yassine LAKHNECH complète en indiquant que les discussions portent sur les vraies capacités financières de l’établissement, sur les charges pesant sur les personnels ainsi que sur la trajectoire budgétaire. Cela prend en compte la réalité de l’augmentation de la masse salariale, du nombre d’étudiants et de la pression subie par les personnels.

Pascal LOUVET ajoute que les mesures conservatoires s’inscrivent dans ce cadre-là.

Éric GUINET signale que l’absence de recrutement augmente la charge des personnels, avec des risques de *burn-out* et psycho-sociaux susceptibles d’être engendrés par une telle situation.

Jean-Luc SCHWARTZ indique qu’il convient de se montrer plus clair en matière de communication, en particulier sur les conséquences de cette politique imposée. Par ailleurs, selon lui, il est nécessaire de parler davantage de postes gelés plutôt que de postes différés. Le temps mis à disposition en commission permanente permettra d’établir un état des lieux plus précis avec :

- Un premier temps de débat en octobre afin d’explorer les endroits où il sera possible de faire des économies,
- Un deuxième temps en novembre pour évaluer ensemble les conséquences de cette politique si une baisse du nombre de postes est envisagée.

Le Président Yassine LAKHNECH est d’accord avec cette proposition d’organisation.

Catherine BERRUT revient sur la procédure du DOB et propose de rajouter la tenue des deux séances supplémentaires de la commission permanente dans le tableau de la procédure budgétaire. De plus, selon elle, ce n’est pas le CA qui alloue les enveloppes de formation et de recherche.

Gérard FORESTIER se dit être d’accord avec les interventions précédentes, en ajoutant que la crise sanitaire demande des efforts supplémentaires.

*Il est proposé au conseil d’administration d’arrêter la procédure interne d’élaboration du budget.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	28
Membres représentés	10
Nombre de votants	38
Voix favorables	30
Voix défavorables	5
Abstentions	3

**Après en avoir délibéré le conseil d’administration arrête, à la majorité de ses membres présents et représentés, la procédure interne d’élaboration du budget.**

#### 4.2. Budget des établissements composantes (Informations – sous réserve)

Le Président Yassine LAKHNECH indique que la présentation du budget 2021 de Grenoble INP sera assurée par Yves MARECHAL, vice-président du conseil d’administration de Grenoble INP. Les budgets de Sciences Po Grenoble et l’ENSAG seront présentés lors des prochaines séances du conseil d’administration.

Yves MARECHAL expose les éléments du budget 2021 au moyen de la présentation diffusée en séance. Il précise que les données présentées ce jour ne sont pas consolidées avec Polytech Grenoble et Grenoble IAE.

Emmanuel BARBIER demande à combien de jours correspond le prélèvement d'1,3M€ sur le fonds de roulement.

Yves MARECHAL répond qu'il s'agit d'un prélèvement élevé et que le nombre de jours est supérieur à la réglementation. Cela correspond à environ 4 à 5 jours en sus.

Wanda KELLOUAI souhaite obtenir des informations concernant les choix faits pour revenir à l'équilibre. Elle constate le gel puis la suppression de postes. Elle demande si cela a engendré une diminution de la formation des étudiants.

Yves MARECHAL indique que l'établissement a fait en sorte qu'il y ait le moins de conséquences possible pour les étudiants. Dans les écoles, un travail sur les maquettes pédagogiques a été mené, lequel a abouti à une réduction de 4% à 5% des heures encadrées. Il existe une volonté de rendre les étudiants plus autonomes. Il rappelle que le taux d'encadrement dans les écoles est très élevé.

Le Président Yassine LAKHNECH complète en indiquant qu'un équilibrage entre les heures encadrées et le travail personnel a été fait.

Gérard FORESTIER revient sur le surcoût de transformation par rapport à l'Institut d'ingénierie et de management. Dans ce cadre, des postes ont été sollicités pour gérer cette transformation. Il demande quelle est la répartition de ces postes.

Yves MARECHAL répond qu'en matière de surcroît d'activité, deux typologies de postes existent :

- La transformation d'organisation,
- Le changement de périmètre qui constitue une charge permanente.

Il est question présentement de la transformation d'organisation et, à ce titre, Grenoble INP a obtenu un soutien de l'IDEX au moyen de sept postes supplémentaires.

Éric GUINET fait remarquer que le calendrier de la préparation du budget est plus détaillé à Grenoble INP qu'à l'UGA. Selon lui, il serait pertinent que l'UGA s'aligne pour faire des choix stratégiques et discutés.

Le Président Yassine LAKHNECH est d'accord avec cette proposition et il rappelle que le vote de ce jour portait seulement sur la procédure. Deux commissions permanentes supplémentaires, dédiées à l'élaboration du budget 2021, seront organisées dans les semaines à venir.

Yves MARECHAL complète en précisant qu'à Grenoble INP, le vote du DOB a lieu en juin.

Jean-Luc SCHWARTZ signale qu'il y a eu une politique de réduction forte des coûts pour s'adapter aux problèmes d'équilibre budgétaire. Il note l'absence de conséquences dommageables pour les étudiants mais demande ce qu'il en est pour les enseignants-chercheurs. En effet, selon lui, l'augmentation possible du volume d'heures complémentaires peut avoir des répercussions sur le volet recherche.

Yves MARECHAL répond que, malheureusement, il n'est pas en mesure de quantifier cela. Sur les grands indicateurs, tels que le bilan social ou la rentrée financière sur contrat, aucune modification significative n'a été observée.

#### 4.3. Soutenabilité financière de l'offre de formation

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil d'administration.

#### 4.4. Exonération des droits d'inscription pour tous les doctorants reconnus impactés par la pandémie et soutenant avant le 31 mars 2021

Anne-Catherine FAVRE, vice-présidente du conseil d'administration, indique que ce dispositif concerne les étudiants impactés par la COVID-19 et devant soutenir avant le 31 mars 2020. Pour ce faire, les doctorants doivent s'inscrire avant le 10 décembre 2020 suivant la procédure normale. Cette proposition a été acceptée par tous les directeurs des écoles doctorales et plusieurs universités ont adopté cette disposition.

Anne-Catherine FAVRE ajoute que cette procédure concerne entre 60 et 80 doctorants pour un impact budgétaire évalué entre 20 et 25M€.

Martial MERMILLOD fait remarquer qu'il s'agit plutôt d'un manque à gagner.

Anne-Catherine FAVRE répond qu'il s'agit d'une recette en moins qui a été anticipée.

Éric GUINET demande le nombre d'étudiants ayant demandé la prolongation d'une année et s'il y a eu des refus.

Le Président Yassine LAKHNECH répond qu'un état des lieux sera fait à une prochaine occasion. Il n'a pas connaissance de demandes refusées. A la marge, certaines durées de prolongation ont été revues.

Wanda KELLOUAI signale qu'il existe à l'UGA la possibilité d'exonérer 10% de ses étudiants. Elle demande si les exonérations des droits d'inscription des doctorants rentrent dans ce cadre-là. Elle revient également sur les financements ministériels prolongés pour les doctorants détenteurs d'une bourse UGA. Elle demande si des discussions avec d'autres organismes financeurs sont engagées pour pouvoir prolonger les doctorants qui ne sont pas sous contrat UGA.

Le Président Yassine LAKHNECH répond que cette exonération des droits d'inscription des doctorants ne rentre pas dans le cadre du dispositif des 10%. En ce qui concerne les financements, il confirme qu'il s'agit de la même procédure, à la fois pour les établissements composantes mais également pour les organismes de recherche.

Chloé GIUNTA salue l'initiative qui permettra aux doctorants de réussir leur thèse.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver l'exonération des droits d'inscription pour tous les doctorants reconnus impactés par la pandémie et soutenant avant le 31 mars 2021.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	28
Membres représentés	10
Nombre de votants	38
Voix favorables	38
Voix défavorable	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'exonération des droits d'inscription pour tous les doctorants reconnus impactés par la pandémie et soutenant avant le 31 mars 2021.**

#### 4.5. Tarifs du SUAPS

Anne-Catherine FAVRE indique que les tarifs présentés correspondent à des cotisations annuelles pour des activités non notées dites « de formation personnelle ». En raison de l'augmentation du nombre d'adhérents, il est proposé de baisser ces tarifs. Quant au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, il s'agit d'une nouvelle formation.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les tarifs de formation personnelle du SUAPS.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	28
Membres représentés	10
Nombre de votants	38
Voix favorables	38
Voix défavorable	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les tarifs de formation personnelle du SUAPS.**

#### 5. Affaires institutionnelles

Catherine FAIVRE, directrice adjointe des affaires juridiques et institutionnelles, indique que des votes en ligne ont été transmis afin de pouvoir procéder à l'élection des représentants au conseil documentaire, des sports et du centre de santé. Cependant, certaines personnes ont rencontré des difficultés ou n'ont pas fait attention aux consignes précisées. La procédure sera donc relancée et il est demandé de bien veiller aux consignes. Les résultats seront communiqués à l'occasion de la prochaine séance du conseil d'administration.

#### 6. Questions diverses

Anne-Catherine FAVRE expose le calendrier de la construction du plan stratégique de l'UGA. Une version 0 a été présentée au CAC puis au CA en juillet 2020. L'objectif était d'avoir une première version du plan stratégique, lequel a été intégré dans le projet IDEX. La prochaine étape consiste à consulter de manière très large afin de travailler en particulier sur les valeurs. En effet, celles-ci auront des conséquences sur les prises de décision futures ainsi que sur les actions prioritaires qui n'ont pas encore été décidées. Il est donc proposé de réunir une commission issue du CA pour travailler sur cette méthodologie.

En ce qui concerne les prochaines échéances, un séminaire Présidence et directions est programmé à l'automne 2020 pour travailler sur les valeurs, les actions prioritaires et les indicateurs. Les CAC plénier et CA seront par la suite consultés dans le but d'avoir une version finale du plan stratégique d'ici la fin de l'année civile.

Anne-Catherine FAVRE précise qu'en parallèle se construit également le contrat quinquennal, en lien avec le Ministère, sur la base du plan stratégique dans un souci de cohérence.

Jean-Luc SCHWARTZ émet des inquiétudes quant au fait de lancer un nouveau groupe de travail. En effet, la charge des groupes de travail actuels est lourde. Il rappelle qu'a été actée au CA de juin dernier la constitution d'un groupe de travail sur les enjeux de déontologie et d'appels à projets. Il demande à quel moment sera lancé ce groupe de travail.

Anne-Catherine FAVRE répond que, en ce qui concerne le plan stratégique, il s'agit d'une réunion de deux heures, le 22 septembre prochain. En ce qui concerne la déontologie, elle est en attente des propositions des différentes listes sur la façon de fonctionner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25.